



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Santiago (Chili), 6-9 mai 2014

Décentralisation et réseau de bureaux décentralisés

Résumé

- Le processus de décentralisation a connu un nouvel élan dans la région Amérique latine et Caraïbes au cours du dernier exercice biennal. Le présent document récapitule les progrès accomplis et rend compte des mesures prévues pour l'exercice biennal actuel. Ces mesures ont pour but de renforcer le réseau de bureaux décentralisés afin d'améliorer la gestion axée sur les résultats et les mécanismes de coordination dans l'ensemble des pays. Le document met l'accent sur les efforts réalisés par l'Organisation pour augmenter le nombre de représentations à part entière et mieux aligner les cadres de programmation par pays (CPP) sur le nouveau Cadre stratégique de la FAO afin d'apporter un plein appui aux pays membres dans la lutte pour l'éradication de la faim, la malnutrition et la pauvreté et afin d'augmenter la production agricole de façon durable.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

- Apporter un appui aux mesures qui sont prises pour assurer l'alignement des cadres de programmation par pays, des initiatives régionales et des objectifs stratégiques.
- Encourager l'appui, au sein de la région, en faveur de la présence de la FAO dans les pays et les actions menées dans la région pour aider la FAO à concentrer ses ressources principalement dans les pays les plus pauvres et qui ont les besoins les plus grands.
- Encourager les activités menées par la FAO en collaboration avec les partenaires du secteur privé et de la société civile pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Organisation et éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans toute la région.

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:
M. Tito Díaz, Secrétaire de la trente-troisième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Tito.Diaz@fao.org, Tél. 56-2 2923-2250).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk139f

I. Vue d'ensemble

1. Le dernier effort de décentralisation en date a commencé dans la région Amérique latine et Caraïbes au cours de la deuxième moitié de l'exercice biennal 2010-2011. La décentralisation a abouti presque immédiatement à un certain nombre de résultats et d'avantages, comme l'indiquait le rapport d'activité présenté à la Conférence régionale de 2012. Parmi ceux-ci: réseautage amélioré avec les organismes de coopération dans l'appui conjoint aux plans de développement nationaux; intégration des activités d'intervention d'urgence et de développement de la FAO; renforcement des programmes nationaux à l'appui de la vision de la FAO – un monde libéré de la faim et de la malnutrition. L'attention accrue accordée à la décentralisation au cours de l'exercice biennal 2012-2013 a abouti à plusieurs résultats positifs à l'intérieur de la structure décentralisée de la FAO dans la région. Par exemple, huit postes de représentants de la FAO ont été pourvus. Après un processus de sélection rigoureux, le recrutement de membres du personnel d'appui a été accéléré et plus de 200 membres du personnel des bureaux de pays dans toute la région ont été formés sur les questions administratives et opérationnelles.

2. Ces développements ont permis à la FAO: i) de créer une synergie grâce à une coordination accrue sur des résultats donnés dans les pays de toute la région; ii) d'améliorer la visibilité de l'Organisation et de montrer qu'elle est davantage axée sur les résultats; et iii) de renforcer la communication, d'élargir l'audience et de réduire les coûts de transport grâce à un recours accru aux technologies basées sur internet. L'intégration complète des activités d'urgence et des activités de développement a été achevée au cours de l'année 2013, y compris l'établissement d'équipes de soutien dans les bureaux régionaux et sous-régionaux.

3. La FAO a signé des cadres de programmation par pays (CPP) avec 17 gouvernements de la région. Elle attend la signature du gouvernement dans un pays, et elle est en train de mettre en œuvre les cadres nationaux des priorités à moyen terme dans 14 pays. Un pays est en phase de finalisation de son cadre de programmation par pays. Les cadres de programmation par pays sont parfaitement alignés sur le nouveau Cadre stratégique de la FAO et ils offrent à la FAO une base pour l'appui qu'elle assure aux pays dans les politiques publiques visant à éradiquer la faim et à augmenter la production agricole dans des conditions conformes au développement durable¹.

4. En tant que parties intégrantes de la mise en œuvre du nouveau Cadre stratégique de la FAO, les activités financées par les contributions au Programme ordinaire (y compris les ressources du Programme de coopération technique) et les contributions extrabudgétaires volontaires convergeront et seront complètement alignées sur les objectifs stratégiques et les plans d'action correspondants. En décembre 2013, à sa cent quarante-huitième session, le Conseil a approuvé des propositions visant à améliorer le Programme de coopération technique, et elle s'est déclarée favorable à l'alignement du Programme de coopération technique (PCT) amélioré sur le Cadre stratégique révisé et à un alignement ascendant sur les priorités nationales, par l'intermédiaire des cadres de programmation par pays². Les cadres de programmation par pays énoncent les priorités de la programmation et permettront d'organiser la mobilisation de ressources, y compris pour le Programme de coopération technique. Au cours de la phase de formulation du cadre de programmation par pays, en accord avec les priorités stratégiques identifiées, le représentant de la FAO soulignera les objectifs qui pourront être atteints grâce à des contributions au Programme de coopération technique. Les projets de Programmes de coopération technique seront ajoutés en annexe au cadre de programmation par pays et insérés dans le plan de mobilisation de ressources.

5. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, la FAO a renforcé sa présence dans les pays de la région en élevant ses bureaux au Guatemala et au Paraguay au rang de représentation à part entière. Des efforts ont également été faits pour renforcer la capacité de la FAO à assister les pays prioritaires à faible revenu, en particulier Haïti, le pays le plus pauvre de la région. La nomination d'un nouveau Représentant de la FAO en Haïti a coïncidé avec l'intégration des activités d'intervention d'urgence et des activités de développement dans toute la région (y compris en Haïti) et avec l'introduction de

¹ LARC/14/5 rév.1 paragraphes 15-19

² CL 148/REP paragraphe 9a)

pratiques administratives rationalisées qui ont aidé à consolider l'organisation du travail interne à la FAO. Ces changements opérationnels ont produit des résultats. L'appui de la FAO au Plan de relance agricole d'Haïti a incité dix pays partenaires à discuter et à programmer leurs contributions dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour soutenir le Plan. Cet appui continue à porter ses fruits, sous forme de flux de ressources financières ou en nature, pendant l'exercice biennal actuel (et des accords supplémentaires sont prévus).

6. En 2013, à la demande du Comité du Programme de la FAO, le bureau de l'évaluation de la FAO a effectué une évaluation des bureaux régionaux et sous-régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la dernière d'une série d'évaluations réalisée dans toutes les régions. Le rapport et les recommandations qu'il contient, ainsi que la réponse de la Direction, seront présentés au Comité du Programme à sa cent quinzième session, fin mai 2014. L'objectif de l'évaluation était de fournir à la FAO et à ses membres une estimation indépendante i) des progrès réalisés dans la région en termes de décentralisation; et ii) des résultats de la décentralisation. La Direction de la FAO s'est réjouie de l'évaluation. Celle-ci contribuera directement au renforcement de la structure et des capacités de la FAO dans toute la région. L'évaluation fournit un instantané des progrès réalisés depuis la mise en œuvre d'une transformation de grande envergure au sein de l'Organisation, commencée au début de 2012. L'évaluation met en évidence les progrès réalisés et un certain nombre de secteurs qui auraient besoin d'une attention ultérieure. La Direction est d'avis que la plupart des conclusions et des recommandations sont parfaitement conformes à l'approche actuelle, qui tend à un renforcement de la décentralisation, et qu'elle reflète plusieurs actions qui ont déjà été mises en place.

II. Questions nouvelles

7. La Conférence régionale 2012 a souligné qu'il était important d'allouer des ressources humaines et financières suffisantes pour assurer un appui suffisant aux bureaux de pays de la FAO dans toute la région. Des efforts importants ont été réalisés dans ce sens³. Le grand nombre de pays à revenu intermédiaire ou à revenu élevé dans la région⁴ peut permettre à la FAO d'attirer davantage l'appui de donateurs et de compter de plus en plus sur des initiatives financées par les pays (par l'intermédiaire de projets financés par les fonds fiduciaires unilatéraux), à l'appui des besoins prioritaires des pays. Dans ces pays, on constate une évolution des avantages comparatifs de la FAO et de son rôle ainsi que de sa présence au niveau du pays, et de nouvelles formes de coopération devraient être envisagées au cours de l'exercice biennal actuel et dans le futur. L'objectif est de se concentrer sur les besoins des populations les plus vulnérables et d'encourager une plus grande participation de la part des pays à revenu intermédiaire, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud⁵.

8. En avril 2013, le Conseil de la FAO a approuvé deux nouvelles stratégies ayant pour but de renforcer les partenariats entre la FAO et les organisations de la société civile d'une part et du secteur privé d'autre part. Les stratégies fournissent un cadre aux activités que mène la FAO en collaboration avec des partenaires du secteur privé et de la société civile, notamment des organisations régionales, à l'appui des objectifs stratégiques de l'Organisation et pour l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. La FAO a fait un effort accru pour se mettre en rapport avec un large éventail de partenaires du secteur privé et de la société civile et avec des organisations régionales pour obtenir un appui et des résultats dans toute la région.

³ LARC/14/5 Rev. 1, paragraphe 8.

⁴ Seul un pays de la région Amérique Latine et Caraïbes est classé à faible revenu dans les catégories de la Banque Mondiale.

⁵ LARC/INF/17 (Renforcement de la coopération Sud-Sud pour l'alimentation et l'agriculture en Amérique Latine et aux Caraïbes).

III. Orientations demandées

9. La Conférence est invitée à examiner les recommandations suivantes, qui seront ensuite soumises au Conseil:

- Apporter un appui aux mesures qui sont prises pour assurer l'alignement des cadres de programmation par pays, des initiatives régionales et des objectifs stratégiques.
- Encourager l'appui, au sein de la région, en faveur de la présence de la FAO dans les pays et les actions menées dans la région pour aider la FAO à concentrer ses ressources principalement dans les pays qui ont les besoins les plus grands.
- Encourager les activités menées par la FAO avec des partenaires du secteur privé et de la société civile pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Organisation et éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans toute la région.